

CONSEIL GENERAL

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL DU LUNDI 30 JANVIER A 19H30 SALLE MULTIACTIVITES, MURAZ

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance constitutive par le Doyen d'âge et appel nominatif des conseillers généraux
- 2. Présentation des chefs des groupes politiques
- 3. Désignation des scrutateurs(trices)
- 4. Elections selon l'art. 8 du règlement
 - a. du président;
 - b. du vice-président;
 - c. du secrétaire;
 - d. des membres supplémentaires du Bureau en cas de besoin ;
 - e. des membres de la commission de gestion, de leurs suppléants puis de son président;
 - f. des membres et du président de la commission permanente aménagement du territoire et agglomération

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL DU LUNDI 30 JANVIER A 19H30

1. Ouverture de la séance constitutive par le doyen d'âge

M. Robert Clay, doyen d'âge, ouvre la séance constitutive, séance convoquée par le Conseil municipal, par courrier en date du 5 janvier 2017.

Il félicite les conseillers communaux et les conseillers généraux pour leur élection. Il les invite à penser aux intérêts des citoyens et laisser de côté la compétition entre les partis, l'important étant de bien travailler ensemble.

Il procède à l'appel nominal des 45 conseillers généraux qui répondent tous présents. Le quorum est atteint.

2. Présentation des chefs des groupes politiques

- Madame Marie Métrailler présente **Monsieur Emmanuel Gollut**, Collombey, et l'annonce comme **chef de groupe pour le PDC**.
- Monsieur Côme Vuille présente Monsieur Thomas Birbaum, Collombey, et l'annonce comme chef de groupe pour le PLR.
- Monsieur Guillaume Vanay présente **Monsieur Damien Vannay**, Muraz, et l'annonce comme **chef de groupe pour l'UDC**.
- Madame Madeleine Delarze présente **Madame Véronique Chervaz**, Collombey, et l'annonce comme **chef de groupe pour le PS-CG.**
- Madame Eva Rohrbach présente **Madame Nathalie Cretton**, Muraz, et l'annonce comme **chef de groupe pour Les Verts.**

3. Désignation des scrutatrices, scrutateurs

- Monsieur Emmanuel Gollut désigne Madame Marie Métrailler pour le groupe PDC
- Monsieur Thomas Birbaum désigne Madame Véronique Cottet pour le groupe PLR
- Monsieur Damien Vannay désigne Monsieur Jonathan Jomini pour le pour le groupe UDC
- Madame Véronique Chervaz désigne Madame Anaïs Cretton pour le groupe PS-CG
- Madame Nathalie Cretton désigne Madame Lucie Fauquet pour le groupe Les Verts

4. Elections selon l'art. 8 du règlement

a. du président;

Madame Maryline Hohenaeur présente Monsieur Côme Vuille pour la présidence du CG.

Aucun autre candidat n'est présenté, l'élection est tacite.

Monsieur Côme Vuille est élu Président du CG.

Monsieur Robert Clay félicite le nouveau président et lui cède la place.

Monsieur Côme Vuille remercie ses collègues pour son élection. Son ambition est de défendre et porter l'institution du CG. Il souhaite une collaboration accrue du Bureau avec le CM. Il se réjouit de travailler avec le Bureau qui va être élu et avec le nouveau règlement du CG.

b. du vice-président ;

Monsieur Damien Vanay présente Monsieur Guillaume Vanay pour la vice-présidence du CG.

Aucun autre candidat n'est présenté, l'élection est tacite.

Monsieur Guillaume Vanay est élu à la vice-présidence du CG.

c. du secrétaire ;

Monsieur Emmanuel Gollut présente Madame Marie Fracheboud pour le poste de secrétaire du CG.

Aucun autre candidat n'est présenté, l'élection est tacite.

Madame Maria Encina Fracheboud est élue secrétaire du CG.

d. des membres supplémentaires du Bureau en cas de besoin ;

Monsieur Emmanuel Gollut propose Monsieur Joël Parvex comme membre du Bureau. Aucun autre candidat n'est présenté, l'élection est tacite.

Monsieur Joël Parvex est élu membre du Bureau.

e. des membres de la commission de gestion, de leurs suppléants puis de son président ;

Monsieur Emmanuel Gollut propose pour le groupe PDC, Madame Pauline Arlettaz et Messieurs Eric Lattion et David Gaillard.

Madame Véronique Chervaz propose pour le groupe PS-CG, Monsieur Daniel Schmid.

Monsieur Florent Morisod propose pour le groupe Les Verts,

Madame Nathalie Cretton.

Monsieur Thomas Birbaum propose pour le groupe PLR, Messieurs Jacques Borgeaud et Cédric Zürcher.

Monsieur Damien Vannay propose pour le groupe UDC, Messieurs Stéphane Angst et Edgar Vieux.

Sont élus tacitement membres de la COGEST : Pauline Arlettaz, David Gaillard, Eric Lattion, Jacques Borgeaud, Cédric Zürcher, Edgar Vieux, Stéphane Angst, Daniel Schmid, Nathalie Cretton.

Monsieur Emmanuel Gollut, pour le groupe PDC, demande si avec trois commissaires à la COGEST, le groupe a le droit à un ou deux suppléants. Monsieur Côme Vuille, président du CG, informe que selon l'article 17 alinéa 2 du règlement : chaque groupe désigne également un suppléant pour deux commissaires, un minimum d'un suppléant est garanti pour chaque groupe politique. Donc, à son sens, un suppléant pour deux commissaires, deux pour quatre. Sauf que dans le cas où il y a un seul élu, il y a quand même la 2^e phrase qui permet un minimum d'un suppléant garanti à chaque groupe politique pour qu'il puisse quand même pouvoir être remplacé au besoin.

Monsieur Emmanuel Gollut, pour le groupe PDC, demande une motion d'ordre. Après débat, et étant donné que les groupes PLR, PS-CG et UDC suivent l'interprétation du règlement du président du CG, Monsieur Emmanuel Gollut retire sa motion d'ordre.

Monsieur Emmanuel Gollut propose pour le groupe PDC, Monsieur Philippe Udressy.

Monsieur Thomas Birbaum propose pour le groupe PLR, Monsieur Loan Cottet.

Madame Nathalie Cretton propose pour le groupe Les Verts, Madame Carole Morisod. Madame Véronique Chervaz propose pour le groupe PS-CG, Monsieur Samuel Rouiller.

Monsieur Damien Vannay propose pour le groupe UDC, Monsieur Cédric Vieux.

Sont élus tacitement suppléants de la COGEST : Philippe Udressy, Loan Cottet, Carole Morisod, Samuel Rouiller, Cédric Vieux.

Madame Véronique Chervaz, cheffe de groupe PS-CG, propose Monsieur Daniel Schmid à la présidence de la COGEST.

Monsieur Emmanuel Gollut, chef de groupe PDC, propose Monsieur Eric Lattion à la présidence de la COGEST.

L'élection a lieu à bulletin secret

Bulletins rentrés : 45. Bulletins blancs : 1. Bulletin nul : 0. Majorité absolue : 23.

A obtenu des voix, 20 voix, Monsieur Eric Lattion. Est élu avec 24 voix Monsieur Daniel Schmid.

Est élu président de la COGEST Monsieur Daniel Schmid

f. des membres et du président de la commission permanente aménagement du territoire et agglomération

Madame Nathalie Cretton propose pour le groupe Les Verts, Madame Carole Morisod

Madame Véronique Chervaz propose pour le groupe PS-CG, Monsieur Olivier Ostrini.

Monsieur Emmanuel Gollut propose pour le groupe PDC, Messieurs Philippe Udressy, Pascal Schaffhauser et José Sotillo.

Monsieur Thomas Birbaum propose pour le groupe PLR, Madame Maryline Hohenauer et Monsieur Reto Kunz.

Monsieur Damien Vannay propose pour le groupe UDC, Messieurs Jonathan Jomini et Alexis Gex-Fabry.

Sont élus tacitement membres de la commission aménagement du territoire et agglomération : Carole Morisod, Olivier Ostrini, Philippe Udressy, Pas Schaffhauser, José Sotillo, Maryline Hohenauer, Reto Kunz, Jonathan Jomini, Alexis Gex-Fabry.

Madame Nathalie Cretton propose pour le groupe Les Verts, Monsieur Florent Morisod.

Madame Véronique Chervaz propose pour le groupe PS-CG, Madame Anaïs Cretton.

Monsieur Emmanuel Gollut propose pour le groupe PDC, Madame Nathalie Baré.

Monsieur Thomas Birbaum propose pour le groupe PLR, Madame Gabrielle Olloz.

Monsieur Damien Vannay propose pour le groupe UDC, Monsieur Romain Gex-Fabry.

Sont élus tacitement suppléants de la suppléance de la commission aménagement du territoire et agglomération : Florent Morisod, Anaïs Cretton, Nathallie Baré, Gabrielle Olloz, Romain Gex-Fabry.

Monsieur Emmanuel Gollut, chef de groupe PDC, propose Monsieur José Sotillo à la présidence de la commission aménagement du territoire et agglomération. Madame Lucie Fauquet, pour le groupe Les Verts, propose Madame Carole Morisod à la présidence de la commission aménagement du territoire et agglomération.

Bulletins rentrés : 45. Bulletin blanc : 0. Bulletin nul : 0. Bulletins valables : 45. Majorité absolue : 23. A obtenu des voix, Carole Morisod 15 voix. Est élu Monsieur José Sotillo avec 30 voix.

Est élu président de la commission aménagement du territoire et agglomération Monsieur José Sotillo.

Monsieur Côme Vuille, président du CG, rend attentif Monsieur José Sotillo que selon l'article 18 alinéa 3 du règlement du CG, la commission doit être convoquée dans le mois qui suit la nomination.

L'ordre du jour étant épuisé la séance constitutive est close à 20h.

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

LE PRESIDENT Côme Vuille LA SECRETAIRE

Maria Encina Fracheboud

Fracheboux